

Hommes et femmes dans l’exil, de l’Antiquité à nos jours

Le 11 décembre 1851, Victor Hugo monte dans un train pour Bruxelles : débute alors pour lui un long exil, qui le mène aux îles anglo-normandes, et qui dure près de vingt années. De nos jours, depuis plusieurs années, nous connaissons ce qui est présenté comme une « crise migratoire », laquelle se traduit pour les individus qui quittent leurs pays d’origine pour un exil vers un inconnu aux facettes multiples car la mondialisation n’a pas gommé toutes les spécificités culturelles dans le monde : langue, codes sociaux, école, travail, alimentation, vêtue, rythmes quotidiens, en constituent quelques reflets des défis auxquels sont confrontées des personnes poussées à l’exil. Par ailleurs, la recherche historique s’est emparée de cette actualité, comme en témoignent les ouvrages de Sylvie Aprile (*Le siècle des exilés*, 2010) et plus récemment de Delphine Diaz (*En exil*, 2021) ou encore Laurent Bourquin (*Noblesses en exil : les migrations nobiliaires entre la France et l’Europe, XV^e-XIX^e siècle*, 2021).

Exil ou pratiques migratoires cachent, derrière des terminologies différentes, des réalités qui nous font retenir, d’un point de vue épistémologique, seulement le premier terme avec l’idée que l’exil consiste bien en une migration. A travers toutes les époques historiques, l’exil a été une réalité pour bien des individus et des groupes. De l’Antiquité à nos jours, les exemples sont nombreux et, sans les rappeler ici, il est possible d’en trouver des déclinaisons qui sont autant de pistes à explorer. Volontaire ou contraint, par exemple sous la forme du bannissement, tels l’ostracisme athénien ou toute autre forme de proscription, l’exil est un départ qui peut être définitif. La frontière entre départ volontaire ou non peut être ténue : l’écrivain d’origine juive Joseph Breitbach s’installe en 1929 à Paris pour se rapprocher du milieu littéraire et mondain français, puis, farouchement anti-nazi, il poursuit son exil jusque dans la clandestinité, alors que nombre de juifs allemands ont choisi de fuir l’Allemagne, comme Albert Einstein. L’arrivée de l’exilé et les conditions de son installation dans un nouveau cadre dépendent de l’existence ou non de réseaux d’entraides, politiques, religieux, nationaux, humanitaires. L’exil est aussi un voyage et nombreux sont les témoignages, écrits et oraux, qui rapportent, racontent cette expérience de l’ailleurs où se mêlent parfois découverte, danger, joie, amitiés, humanité. La découverte de l’autre constitue à n’en pas douter un point important : l’altérité peut être explorée de diverses manières, d’autant plus que, comme le voyage lui-même, elle se révèle être une source d’inspiration, de création littéraire, artistique, scientifique. Bien évidemment, cette expérience de l’exil a cela d’étrange qu’elle réduit l’individu à n’être parfois qu’un étranger pour l’autre, à la fois unique et incarnation d’un collectif, d’un groupe. Ainsi, la relation à l’autre varie de l’empathie au rejet, l’autre étant aux yeux de certains une source de danger, de rupture dans une société – notamment nationale - souvent idéalisée. Une attention particulière peut dès lors être consacrée au vocabulaire employé, tant dans des sources officielles que dans des écrits privés, journalistiques, partisans, etc. Par ailleurs, on peut considérer que l’exil peut être immobile : telle est en quelque sorte l’exil intérieur, une sorte de refuge en soi ou de fuite des autres. Inversement, l’exil ouvre aussi l’individu à des paysages nouveaux, à des regards différents sur ce qui n’est qu’un espace vécu quotidien pour celui qui habite les lieux depuis longtemps, donnant lieu à des descriptions de villes, de bâtiments, de lieux, de paysages. Enfin, si l’exil est le fait d’individus seuls, en famille ou en groupes plus larges, il questionne le vécu d’hommes, de femmes et d’enfants, devinant que les uns et les autres n’ont pas nécessairement les mêmes ressentis à l’égard de l’exil. Pour terminer ce développement, l’exil – selon

le type de motivation et la durée - pose également des questions juridiques, tant pour les exilés que pour les lieux, les pays ou Etats qui les accueillent.

On le devine, évoquer la thématique appelle à ouvrir de nombreuses pistes qu'il ne s'agit pas de citer ici dans un esprit d'exhaustivité, d'autant que certaines ont déjà été suggérées dans les lignes précédentes. Toutefois, rappelons qu'il conviendra d'analyser tant des parcours individuels que collectifs. Des figures de la littérature, de la politique viennent rapidement à l'esprit, mais il ne faut pas oublier que le poids de la société et de l'économie influe fortement sur le destins d'individus qui ne sont parfois reconnus que collectivement, par exemple comme des immigrés, des réfugiés. De même, les supports de tous types, qui permettent de saisir et de questionner l'expérience de l'exil sont à considérer. Ainsi, sources et documentations variées sont à mobiliser, selon les besoins : archives diverses, littérature, témoignages, correspondance, articles, et tous les supports du récit peuvent être exploités. A l'appui de ces éléments, les approches attendues peuvent dès lors relever de la démarche historique mais également d'autres sciences humaines et sociales dans la mesure où elles permettent de saisir et comprendre ce qu'a pu être et ce qu'est l'expérience de l'exil au fil du temps.

Les propositions de communications sont à transmettre à Jean El Gammal (jean.el-gammal@univ-lorraine.fr) et Laurent Jalabert (laurent.jalabert@univ-lorraine.fr) pour le 30 avril 2022.

Vous serez informé(e) des suites données au plus tard à la fin du mois de mai 2022.